



À LA DÉCOUVERTE  
DE MA VILLE



Campus France vous guide  
dans vos premiers pas en  
France et vous fait **découvrir**  
Mulhouse, votre nouveau lieu  
de vie.

BIENVENUE À  
MULHOUSE



CAMPUS  
FRANCE  
[campusfrance.org](http://campusfrance.org)





## L'ARRIVÉE À MULHOUSE /

### DIFFÉRENTS DISPOSITIFS D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS

#### ◆ Un accueil à la Maison de l'Étudiant pour les étudiants de l'Université

**La Maison de l'Étudiant est le lieu  
d'accompagnement de la vie étudiante de  
l'Université de Haute-Alsace à Mulhouse.**

**Implanté dans cette Maison de l'Étudiant, le  
BVE (Bureau de la Vie Étudiante) est chargé de  
votre accueil et de votre information.**

**Le BVE est un guichet unique qui gère  
les dépôts de demande et de renouvellement  
de titres de séjour. Il travaille en étroite  
collaboration avec la Préfecture du Haut-Rhin.**

#### Adresse :

Université de Haute-Alsace, Maison de l'Étudiant,  
Campus Illberg,  
1 rue Alfred Werner, 68100 Mulhouse.

**Accueil** : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de  
13h30 à 17h.

**Contact** : 03 89 33 60 39 ou [bve@uha.fr](mailto:bve@uha.fr)

#### Pour en savoir plus, consultez :

- les pages dédiées à l'international sur le site de  
l'Université de Haute-Alsace :

<http://www.uha.fr> > l'international > mobilités >  
venir étudier à l'uha

- les pages sur les missions du Bureau de la Vie  
Étudiante (BVE) :

<http://www.uha.fr> > la vie universitaire > vie étudiante  
> bureau de la vie étudiante bve

**A l'Université de Haute-Alsace, c'est le Bureau  
de la Vie Étudiante qui accompagne les  
étudiants étrangers dans toutes les démarches  
administratives, de la période des inscriptions  
jusqu'à la fin de l'année universitaire.**

Contact : 03 89 33 60 39 ou [bve@uha.fr](mailto:bve@uha.fr)

#### ◆ L'accueil dans les autres établissements

Si vous êtes inscrit dans un autre établissement,  
consultez le site internet de Campus France qui  
propose une série de **Fiches pratiques dédiées à  
l'accueil dans les établissements d'enseignement  
supérieur** : <https://www.campusfrance.org>

> Étudiants > Ressources documentaires  
> Informations pratiques pour les étudiants  
> Dispositifs d'accueil des établissements

Si votre établissement d'accueil n'apparaît pas dans  
cette liste, rendez-vous directement sur son site  
internet.

#### ◆ Les services nationaux

- Étudiants : [www.etudiant.gouv.fr](http://www.etudiant.gouv.fr)

- Doctorants et chercheurs : <http://www.euraxess.fr/fr>



## LE LOGEMENT À MULHOUSE /

À Mulhouse, il existe différentes solutions pour  
trouver un logement : le parc de logements  
réservés aux étudiants et gérés par le CROUS,  
les résidences étudiantes et les résidences privées,  
le logement chez l'habitant.

**L'important est de s'en préoccuper le plus tôt  
possible, avant votre départ.**

• **A la Maison de l'Étudiant de l'Université de  
Haute-Alsace**, des propriétaires déposent  
régulièrement des petites annonces consultables à  
tout moment.

• **L'association Sémaphore, mission locale  
d'information jeunesse**, est un lieu de ressources  
répondant aux besoins d'information et  
d'accompagnement des jeunes habitants de  
l'agglomération mulhousienne :  
<https://www.semaphore.asso.fr/>

### QUELQUES CONSEILS

#### ◆ Se loger pour quelques jours

• **L'Auberge de jeunesse de Mulhouse**, dans un parc  
à 2 km du centre, gérée par la Ville de Mulhouse.

Adresse et contact : 37 rue de l'Illberg,  
68200 Mulhouse, 03 89 56 23 62, Tram 2,  
arrêt Palais des sports.

Site : <http://www.aubergejeunesse-mulhouse.com/>

• **Le Centre sportif régional d'Alsace**, situé sur le  
campus de l'illberg, propose 52 chambres, de 1 à 6 lits.  
Adresse et contact : 5 rue des Frères Lumières,  
68200 Mulhouse, 03 89 60 54 26, Tram 2, arrêt  
Université.



Site : <https://www.tourisme-mulhouse.com> > planifiez > hébergement > centre sportif régional

#### • **Autres types de résidences temporaires :**

Consultez le moteur de recherche du site de l'Office de Tourisme de Mulhouse qui recense toutes les formes d'hébergement :

<https://www.tourisme-mulhouse.com> > planifiez > hébergement

#### ◆ **Se loger pour une longue période**

• **Les logements étudiants du CLOUS** (Centre Local des Œuvres Universitaires) **de Mulhouse, une antenne du CROUS de Strasbourg**, dispose de près de 600 logements répartis dans 4 résidences.

Adresse : 11 rue des frères Lumière, 68 200 Mulhouse.

Contact : 03 89 55 72 20.

Accueil : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et 13h30 à 17h30.

Site : [www.crous-strasbourg.fr](http://www.crous-strasbourg.fr)

Site *Trouver un logement* :

<https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

**C'est le CROUS qui assure aussi sur votre campus tous les services de restauration à prix réduits (restaurants universitaires, cafétérias, food-trucks...).**

#### • **Les résidences étudiantes MGEL - Logement.**

Pour en savoir plus : <https://www.mgellogement.fr/>

#### • **Les plateformes de logements privés**

De nombreux logements étudiants, gérés par des organismes privés, sont aussi disponibles à Mulhouse.

Consultez par exemple :

- le site ImmoJeune :

<https://www.immojeune.com>

- le site Location-Etudiant :

<https://www.location-etudiant.fr>

- le site HousingAnywhere :

<https://housinganywhere.com/fr/>

• Il existe aussi **un site géré par le CROUS, Lokaviz, qui recense notamment le logement étudiant chez les particuliers** : <https://www.lokaviz.fr/>

• **D'autres solutions sur le site de Campus France** : [www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org) > s'organiser > logement

#### ◆ **Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement**

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : [www.visale.fr](http://www.visale.fr)

#### ◆ **Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)**

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous propose d'évaluer vos droits : 08 10 29 29 29 ou [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

#### ◆ **Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap**

Prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil.

Dans certains établissements, il existe des services spécialisés pour les étudiants en situation de handicap (aide au logement, mais aussi aux transports et aux études).

À l'Université de Haute-Alsace, consultez les pages de la **Mission Handicap** pour connaître les services apportés aux étudiants en situation de handicap :

<https://www.uha.fr> > la formation > étudier à l'université > démarches > mission-handicap

Contact : [accueilhandicap@uha.fr](mailto:accueilhandicap@uha.fr)

ou 03 89 33 61 64.

## LES DÉPLACEMENTS À MULHOUSE



### **Vous pouvez arriver à Mulhouse en train, en avion et en voiture.**

Pour en savoir plus, voir le site de la Ville de Mulhouse qui explique en détail comment se rendre sur place :

<https://www.mulhouse.fr> > Découvrir > Tourisme/Se rendre à Mulhouse

### **Pour accéder au campus de l'Université de Haute-Alsace, consultez le site de l'Université qui indique toutes les solutions :**

<http://www.uha.fr/> > Plan d'accès



### **En ville et dans sa périphérie, empruntez les transports en commun (bus et tramway)**

du réseau Soléa, le service qui gère les déplacements à Mulhouse :

<http://www.solea.info/>



### **Pour des trajets dans la région, prenez les trains régionaux de la Région Grand-Est :**

<https://www.ter.sncf.com> > grand est

Pensez aussi aux bus pour voyager à petit prix : <https://fr.ouibus.com/> ou

<https://www.flixbus.fr/>



### **Pour le co-voiturage, consultez par exemple les sites collaboratifs :**

- local : <http://covoiturage.solea.info/>

- national : <https://www.blablacar.fr>



### **Pour être plus autonome, louez un vélo grâce à Vélocité, le service de location de vélos de la Ville de Mulhouse :**

<https://www.compte-mobilite.fr/>



## LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

### S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

#### ◆ CVEC

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.

- Se connecter sur : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>
- Plus d'informations et cas particuliers sur : <https://www.campusfrance.org> > s'organiser > CVEC

#### ◆ Validation de l'inscription

**Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit.** Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

### LE TITRE DE SÉJOUR

#### ◆ Se renseigner

• Au Bureau de la Vie Étudiante (BVE) situé dans la Maison de l'Étudiant de l'Université de Haute-Alsace qui gère les dépôts de 1<sup>ère</sup> demande ou de renouvellement de titres de séjour, en collaboration avec la Préfecture du Haut-Rhin.

Adresse et contact : BVE, Campus Illberg, 1 rue Alfred Werner, 68200 Mulhouse, 03 89 33 60 39.

**Pour en savoir plus, lire la page du site du BVE** <http://www.uha.fr> > la vie universitaire > vie étudiante > bureau de la vie étudiante bve

• **À la Préfecture du Haut-Rhin** (située à Colmar, à 40 km de Mulhouse).

Adresse : Préfecture, 11 avenue de la République, 68000 Colmar.

Accueil : du lundi au vendredi, de 8h15 à 12 h et de 13h30 à 16h, **uniquement sur rendez-vous.**

Contact : 03 89 29 20 00 (standard) et **pour prendre rendez-vous** : <http://www.haut-rhin.gouv.fr> > Prendre un rendez vous en ligne

Site : <http://www.haut-rhin.gouv.fr/>

• **Pour en savoir plus sur les droits et obligations** : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) > Étranger > Titre de séjour et document de circulation

### À SAVOIR

• **Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS** : vous devez le valider en ligne dans les trois mois qui suivent le jour de votre arrivée, sur le site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>

• **Si vous êtes de nationalité algérienne ou étudiant titulaire d'un visa « concours » ou d'un visa « mineur scolarisé » ou d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les deux mois »** : votre demande de titre de séjour s'effectue, selon le lieu d'accueil, à la Préfecture ou auprès du service des Relations internationales de votre établissement ou à la Maison de l'étudiant.

**Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour, la demande doit se faire dans les deux mois qui précèdent l'expiration de votre titre précédent.**



## LA VIE PRATIQUE /

### OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup **plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire**, en ligne ou dans une des 70 agences bancaires qui sont implantées à Mulhouse.

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) > Argent > Comptes bancaires > Droit au compte

**Connectez-vous au site**

<https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

### SE SOIGNER

Se soigner en France est **quasiment gratuit**, mais il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.**

**Pour en savoir plus :**

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé

**En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités.** Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe de médecins, d'infirmières, d'assistantes sociales qui peuvent vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

**Dans les deux mois qui suivent votre arrivée sur le territoire français, vous devez prendre rendez-vous auprès du Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé pour une visite médicale gratuite de prévention.**

Adresse : Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS), Maison de l'Étudiant (1<sup>er</sup> étage), 1 rue Alfred Werner, 68100 Mulhouse.

Accueil : les matins lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h, le mercredi de 9h à 12h ; les après-midi, lundi, mardi, jeudi 13h à 17h, le mercredi de 14h à 17h et le vendredi de 13h à 16h.

Contact : 03 89 33 64 47

Site : <http://www.uha.fr> > La vie universitaire > Social et santé

## SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Il est aussi possible de souscrire une **assurance complémentaire** pour couvrir la totalité des frais de santé qui ne sont pas tous pris en charge par l'**assurance maladie obligatoire et gratuite**.

Attention : les formules et les niveaux de garanties varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une **assurance complémentaire** la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site **comparatif de mutuelles étudiantes**.

## ASSURER SON LOGEMENT

**En France, il est obligatoire d'assurer son logement.**

La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible.



## N° D'URGENCE

**SAMU : 15** Service d'aide médicale urgente.

**Police secours : 17** en cas de violences, vol, cambriolage.

**Pompiers : 18** en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

**Le 112** : numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.

## APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir ! Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :

- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Étrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année : <http://ecoledete.campusfrance.org>
- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

## TROUVER UN JOB OU UN STAGE

**3 adresses :**

- le **Sémaphore** (mission locale information jeunesse) propose des petites annonces et donne de nombreux conseils : <https://www.semaphore.asso.fr>
- le **Bureau de la Vie Etudiante (BVE)** de l'Université de Haute-Alsace diffuse régulièrement des offres d'emplois ou de stages sur une plate-forme dédiée : <https://e-services.uha.fr/fr/index.html>
- le site **Jobaviz du CROUS** pour trouver un job compatible avec vos études : <https://www.jobaviz.fr>



## LES SORTIES À MULHOUSE /

### PRATIQUER UN SPORT

Dans votre établissement, vous pouvez avoir un accès gratuit aux activités sportives en vous renseignant au Service des sports.

À l'Université de Haute-Alsace, le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) propose un grand choix d'activités physiques et sportives, encadrées ou non :

<https://www.uha.fr> > La vie universitaire > Sports

À Mulhouse, vous pouvez aussi trouver une activité gratuite parmi les pratiques sportives ouvertes présentées par la Ville : <https://www.mulhouse.fr> > Bouger

### PARTICIPER

Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, locales ou nationales.

Pour en savoir plus, renseignez-vous dans votre établissement d'accueil (Service de la vie étudiante) ou consultez les sites : [www.animafac.net](http://www.animafac.net) ou [www.letudiant.fr](http://www.letudiant.fr)

Le CLOUS de Mulhouse organise régulièrement des événements à destination des étudiants. Plus d'informations par mail à l'adresse [vieetudiante.clous@crous-strasbourg.fr](mailto:vieetudiante.clous@crous-strasbourg.fr) et sur [Facebook.com/crous.de.strasbourg](https://www.facebook.com/crous.de.strasbourg)

À l'Université de Haute-Alsace, le BVE accompagne les actions de toutes les associations étudiantes et organise des événements toute l'année : <http://www.uha.fr> > la vie universitaire > vie-étudiante > bureau-de-la-vie-étudiante

### SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

Mulhouse propose de nombreuses façons de se cultiver ou de faire la fête. Cinémas, concerts, théâtres, musées, expositions, rencontres festives, sont au programme et à tarif réduit pour les étudiants, la plupart du temps.

Pour plus d'informations, consultez le site M+ de la Ville de Mulhouse : <http://www.mplusinfo.fr/>

À l'Université de Haute-Alsace, le Service Universitaire de l'Action Culturelle (SUAC) propose notamment un accès privilégié à plus de 80 structures culturelles, à tarifs préférentiels, avec la Carte culture : <http://www.culture.uha.fr/>

Pour se distraire ou se cultiver, à Mulhouse, on trouve :  
- 3 grands cinémas, avec des salles multiples (tarifs étudiants, carte de fidélité), dont un cinéma d'Art et d'Essai, le Bel Air.

- 12 grands musées, dont de nombreux musées techniques : voiture, train, moto, électricité et impression sur tissus (le plus important centre d'images textiles au monde).  
- une dizaine de salles de spectacle, dont le Noumatrouff, lieu de référence des musiques actuelles.

- une douzaine de librairies, dont une institution, la Librairie Bisey, créée en 1908.

- un réseau de 7 bibliothèques-médiathèques municipales réparties dans les quartiers de la ville.

En savoir plus :

<https://www.mulhouse.fr/fr/bibliotheques-mediatheques/>

À Mulhouse, pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité, consulter les deux grands quotidiens régionaux, l'Alsace et les Dernières Nouvelles d'Alsace (DNA), disponibles en kiosque ou sur internet :

- <https://www.lalsace.fr>

- <https://www.dna.fr/edition-mulhouse-thann>

Vous pouvez aussi voir l'agenda culturel du site de l'Office de Tourisme de Mulhouse :

<https://www.tourisme-mulhouse.com/>



## LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

Depuis 2008, Mulhouse est labellisée Ville d'art et d'histoire.

- Le centre historique, avec ses ruelles et ses maisons anciennes.
- La place de la Réunion, la bien nommée, où tout la ville se retrouve, en été sur les terrasses des cafés et en hiver pour le marché de Noël.
- La Cité de l'Automobile, le plus grand musée automobile du monde (tarifs réduits).
- Le Musée historique de Mulhouse, dans l'ancien Hôtel de ville (XVI<sup>e</sup> siècle), l'histoire de Mulhouse et de sa région depuis des siècles (tarifs réduits).

- La Cité du Train, le plus grand musée ferroviaire d'Europe.
- Le *street art* à Mulhouse, des murs peints anciens aux créations contemporaines, l'art est dans les rues !
- Electropolis, le musée de l'électricité où se déroule l'histoire de l'électricité, de l'antiquité à nos jours.
- Le Parc zoologique et botanique de Mulhouse, 1 200 animaux sur 25 hectares de verdure.

Pour en savoir (et en voir) plus, consultez le site de l'Office de Tourisme de Mulhouse :

<https://www.tourisme-mulhouse.com/>



## LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

### JANVIER

- Les Vagamondes, festival dédié aux cultures du Sud (spectacles, rencontres et tables rondes, projections et expositions, à tarifs réduits).

### MARS

- Le Carnaval de Mulhouse, des milliers de *carnavaliers* venus de toute la France, mais aussi d'Allemagne et de Suisse pour une fête populaire.

### MAI

- La Nuit européenne des Musées, une opportunité pour découvrir autrement (et gratuitement) les musées.

### JUIN

- Fête de la musique, de la musique partout dans la ville (concerts gratuits).
- Le **Chipo'Zik**, grand festival de musique organisé par des étudiants sur le campus Illberg.

### JUILLET

- Scènes de rue, plus de 20 compagnies artistiques pendant 4 jours dans les rues de la ville.

### SEPTEMBRE

- Les Journées du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement.

### OCTOBRE

- **La Fête de la science**, dans les laboratoires de l'université.
- FolieFlore, sur un espace de 10 000 m<sup>2</sup> une succession de jardins mis en scène de façon spectaculaire.

### DÉCEMBRE

- Noël à Mulhouse, comme dans toutes les villes d'Alsace, de nombreuses animations tout le mois de décembre (marché, concerts, expositions).

Pour en savoir plus :

<http://www.mplusinfo.fr/sortir-a-mulhouse/>



ÉCHANGER  
& PARTAGER



Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.



# LES CHOSES À SAVOIR

## MULHOUSE,

CHEF-LIEU DU  
DÉPARTEMENT DU

HAUT-RHIN,

l'un des

10 départements

de la Région Grand-Est,

4<sup>e</sup> ville de la Région

## RÉGION GRAND-EST,

4<sup>e</sup> RÉGION

D'ACCUEIL des

étudiants étrangers

en France

(28 000 étudiants  
internationaux)

Mulhouse :

**110 000** habitants

(280 000 habitants dans l'agglomération)

**35%** de la population a moins de 30 ans



Université de Haute-Alsace :

**11 000**

étudiants à Mulhouse (et à Colmar),  
dont 18% d'étudiants internationaux  
de 93 nationalités

Université de Haute-Alsace :

**13** laboratoires de  
recherche, 6 Écoles  
doctorales, 280 doctorants  
(60% de nationalité étrangère)



**MULHOUSE, CLASSÉE PARMIS LES VILLES OÙ IL FAIT BON VIVRE  
ET ÉTUDIER** (palmarès du magazine L'Étudiant)

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernant tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'accueil des établissements :  
<https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/grand-est-551>

CAMPUS FRANCE

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - [www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)